

Hors de question de sacrifier nos services publics déjà exsangues ou de ponctionner les Français qui travaillent pour financer « l'effort de guerre ».

- **Ian Brossat**
Sénateur de Paris, porte-parole national du Parti Communiste Français.



NEWS

UN ÉLU DE FECAMP SOUPÇONNÉ DE CONFLIT D'INTÉRÊT

—Un article du journal d'investigation *Le Poulpe*, indique qu'une enquête judiciaire a été ouverte au Havre suite à un signalement anonyme concernant Pierre Aubry, Premier adjoint au maire de Fécamp et vice-président de la communauté d'agglomération de Fécamp chargé des ressources humaines. Il est soupçonné d'avoir favorisé l'embauche de sa belle-fille au sein de cette institution, allant jusqu'à siéger dans les jurys de recrutement. Bien que l'embauche ait été annulée, face à une contestation interne, la justice poursuit ses investigations. Plusieurs élus, dont le maire de Fécamp, auraient été entendus. Pierre Aubry nie toute intervention et a porté plainte pour diffamation, tandis que des élus d'opposition dénoncent un potentiel conflit d'intérêts et des agissements inappropriés. Pour autant, il confirme au journal *Le Poulpe* avoir siégé dans deux jurys de recrutement organisant l'audition de sa belle-fille. Les élus PCF de Fécamp ont adressé un courrier au président de la communauté d'agglomération demandant la transmission des documents officiels liés à cette commission de recrutement. L'affaire soulève des questions sur l'éthique et la transparence des recrutements au sein de la communauté d'agglomération.

ÉDITO *Le droit au logement est un droit universel*, reconnu par notre Constitution. Et pourtant, notre

pays compte aujourd'hui 4 millions de personnes mal logées et près de 15 millions sont touchées à des degrés divers. La part des dépenses de logement dans le budget des ménages a explosé : 17 % en 1984 contre près de 25 % aujourd'hui ! Et l'effort financier augmente évidemment en proportion inverse des revenus du ménage. On compte ainsi 5,7 millions de personnes consacrant plus de 35 % de leurs revenus au logement, un chiffre qui a augmenté de 44 % depuis 2006.

A Fécamp, l'état du logement est préoccupant, avec des bailleurs sociaux et des bailleurs privés qui louent des logements dégradés, voir insalubres. Rappelons que Fécamp c'est 13% de chômage, ce sont aussi 26% des foyers fiscaux qui déclarent moins de 10 000€ de revenus annuels, pour un salaire moyen de 1 600€. Au regard de cette précarité, des loyers de 550€ par mois en moyenne pour un 50m² et de 750€ à 1 000€ pour des appartements ou des maisons comportant 4 pièces ou plus, il devient difficile de se loger. **Il est temps d'instaurer un permis de louer !**



QUAND LE GCS DEVIENT UN FARDEAU POUR L'HÔPITAL PUBLIC



Lors du Conseil Municipal de Fécamp du 10 mars 2025, Jacques Louiset a vivement critiqué la gestion du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS), dénonçant la tarification privée générant des dépassements d'honoraires et un déficit de près de deux millions d'euros à la charge de l'hôpital. Il a pointé du doigt le faible taux de redevance des chirurgiens privés (3 % au lieu de 15 %) et le manque de personnel, notamment d'infirmières de bloc opératoire. Selon lui, les chirurgiens du GCS souhaitent récupérer les infirmières de la maternité pour des

intérêts économiques, ce qui mettrait en danger l'existence de la maternité. Dominique Tessier et la députée Marie-Agnès Poussier-Winsback n'ont rien fait. En réponse, le maire David Rousset a ironisé sur les compétences de Jacques en matière de santé, tandis que la députée a rappelé que la compétence relève de l'agglomération. Dès lors, pourquoi mentionner la santé dans le débat d'orientation budgétaire de la Ville de Fécamp, en félicitant la députée pour sa gestion de la fermeture de la clinique ? Des propos sidérants ! D'autant plus que les urgences sont fermées plusieurs jours par semaine. Que font nos élus de là à ce sujet ? Rien ! Un médecin pour chacun avait proposé la venue d'un médecin à Saint-Pierre-en-Port, rejetée par la députée et par le président de l'agglomération, Laurent Vasset.



www.printempsfecampois

L'Avenir
de Fécamp

Est une publication éditée par la section de Fécamp du PCF



Retrouvez nos anciens numéros : www.avenir-fecamp.fr

UN MÉDI-CAUX BUS POUR PALLIER LE MANQUE DE MÉDECINS : UNE SOLUTION MIRACLE OU UN PANSEMENT TEMPORAIRE ?

Dans un récent article du magazine *LE MAG* de l'agglomération Fécamp Caux Littoral, le président Laurent Vasset a annoncé l'adhésion de l'agglomération à l'association yvetotaise Médi-Caux Bus. Ce dispositif itinérant vise à pallier le manque de médecins généralistes sur le territoire, une initiative qui répond à un appel à projet de l'Agence régionale de santé (ARS) pour déployer des cabinets mobiles dans les zones rurales souffrant d'un accès limité aux soins.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays de Caux a porté ce projet, qui a été retenu. L'objectif annoncé : proposer des consultations médicales mobiles dans plusieurs communes bien spécifiques pour commencer, et selon l'annonce de Laurent VASSET, permettant de prendre en charge 25 à 30 patients de notre agglomération "à l'occasion d'une présence, un jour par semaine, dans une commune".



Cependant, si cette initiative semble prometteuse sur le papier, elle soulève plusieurs interrogations.

En effet, un article du *Paris-Normandie* du 1er janvier 2025 nuance cette ambition. L'association Médi-Caux Bus précise que le dispositif ne pourra pas répondre à l'ensemble des besoins en médecin traitant. De plus, ce cabinet itinérant s'adresse prioritairement aux personnes de plus de 70 ans et aux patients en affection longue durée (ALD) sans médecin traitant, ce qui exclut une partie de la population.

Le Dr Luder, président de l'association, a indiqué que le projet démarrera au printemps 2025 avec une présence dans quatre à cinq communes : Allouville-Bellefosse, Doudeville, Saint-Martin-de-l'If, Cany-Barville et Yvetot.

Cependant, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, il ne s'agit pas d'un bus équipé comme un cabinet médical qui se dé-

placerait entre les villages. Le dispositif repose sur la mobilisation de médecins retraités, qui assureront des vacations à raison d'un à deux jours par mois. Ils seront accompagnés d'assistants médicaux et d'infirmiers pour assurer les consultations.

Si ce projet semble apporter une amélioration, Hélène Prévelle, coordinatrice de la CPTS, rappelle que ce n'est pas une révolution : "Ce dispositif va améliorer les choses, c'est certain, car l'attente est énorme. Mais ce ne sont pas de nouveaux médecins qui s'installent durablement sur le territoire."

Le financement du projet sera partiellement assuré par des subventions de l'ARS et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), ainsi que par les communautés de communes concernées : Yvetot Normandie, Plateau de Caux, Côte d'Albâtre et Caux Seine Agglo. Mais face à la pénurie de médecins, la question de l'installation de praticiens à long terme demeure.

Dans ce contexte, le président Vasset poursuit son projet de construction d'un nouveau centre de santé, soutenu par le directeur général de l'ARS Normandie (qui était, en février 2024, directeur adjoint du cabinet de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé des solidarités et des personnes âgées). Ce dernier a fait du développement des centres de santé une priorité de son plan régional de santé 2023-2028.

Néanmoins, la localisation de cette future structure en face du centre hospitalier de Fécamp pose question : comment les habitants de l'agglomération hors Fécamp, notamment les personnes âgées ou sans moyen de transport, pourront-ils y accéder ? Le président Vasset a-t-il prévu un dispositif de transport adapté pour garantir un accès équitable aux soins ?

Nous maintenons qu'une solution alternative serait d'organiser des vacations des médecins salariés de l'actuel centre intercommunal de santé dans les villages déjà dotés de cabinets médicaux aujourd'hui inoccupés. Cette démarche permettrait de rapprocher l'offre de soins des habitants et d'utiliser les infrastructures existantes.

Le Médi-Caux Bus ne constitue qu'une réponse partielle à une crise de fond qui nécessite une réflexion plus large sur l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé et l'amélioration de l'accès aux soins pour tous.

désindustrialisation • déserts médicaux
crise agricole • chômage • pauvreté

**IL FAUT QUE
ÇA CHANGE !**



Le choix de la gauche combative !



contact

- Je souhaite rejoindre le PCF Fécamp
- Je souhaite participer aux actions militantes organisées près de chez moi et rencontrer les communistes de la section locale
- Je souhaite adhérer au PCF

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Adresse postale : _____

Courrier : PCF76 - 33, Place du Général de Gaulle - 76000 Rouen

Mail : communication@pcf-fecamp.fr

Téléphone : 06 62 96 39 34